

## CONSTRUIRE LE MOUVEMENT JUSQU'AU RETRAIT DU PROJET DE LOI TRAVAIL

*Le projet de loi travail du gouvernement reste marqué par la logique libérale, si chère au MEDEF, appliquée depuis plus de vingt ans, dans le secteur privé, comme désormais dans le secteur public. Les quelques « concessions » faites par le gouvernement, sous la pression des premières manifestations du 9 mars, ne suffiront pas à tuer dans l'œuf le mouvement social et de la jeunesse.*

Le Code du travail est le fruit de luttes sociales depuis des décennies. Face au patronat qui détient à la fois les moyens de production et les pouvoirs de décisions, les garanties et les droits sociaux inscrits dans la loi servent à contrebalancer ce rapport inégal dans les entreprises et les services. Partout en Europe, des réformes de ce type ont été adoptées. Le résultat : accroissement du salariat pauvre et de la précarité, baisse des salaires, des pans entiers du salariat hors de la négociation collective.

Les annonces de Valls ne changent rien : le pouvoir patronal est renforcé et les salarié-es sont moins protégé-es. La priorité donnée aux accords d'entreprises sur ceux des branches et sur la loi, va déboucher sur des régressions sociales. Fini le principe des règles les plus favorables, et cela nous éloigne encore de l'égalité de traitement des salarié-es dans toutes les entreprises.

Concernant les licenciements économiques, la simple prise en compte de la baisse du chiffre d'affaires d'une entreprise implantée en France, sans prendre en compte les bénéfices de la totalité du groupe, demeure et l'ajout du contrôle du juge n'empêchera pas les maquillages des comptes dans lesquels les patrons sont passés maîtres. Le plafonnement du barème des indemnités prud'homales même s'il ne devient qu'indicatif, permettra aux juges patronaux de s'en saisir contre les salarié-es.

Pour les jeunes, l'universalité de la garantie jeune, sans moyens financiers conséquents, n'est qu'un effet d'annonce dont nous ne sommes pas dupes. Bien d'autres mesures régressives sont maintenues et les prochaines semaines sont décisives pour élargir les mobilisations et obliger le gouvernement à remballer son projet de loi.

Nous sommes pour un statut du salarié-e avec maintien du salaire et des droits sociaux, financé par l'ensemble des employeurs, la réduction du temps de travail à 32 heures et des emplois socialement et écologiquement utiles et des services publics qui renforcent le lien social dans les territoires.

**Après les 17 et 24 mars, on continue le 31 et on amplifie le mouvement de grèves jusqu'au retrait total ! Nous ne sommes pas de la chair à patrons ! Tous en grève jeudi prochain et rendez-vous à 13 h 30 place d'Italie pour la manifestation.**